

Le 15 novembre 2013

DECLARATION LIMINAIRE
A LA CAPL n°1 DU 15 NOVEMBRE 2013
Liste d'aptitude de B en A

Monsieur le Président,

Vous avez réuni cette CAP Locale aujourd'hui pour émettre un avis sur vos propositions d'inscription sur la liste d'aptitude 2014 de B en A.

La publication sur Ulysse 31 du projet de liste des « excellents » pour 2014 préalablement à la tenue de cette CAPL démontre le peu d'importance que vous accordez au dialogue social et au paritarisme. Or, à **Force Ouvrière** nous sommes attachés aux deux, le paritarisme étant aujourd'hui méprisé et menacé.

C'est pourquoi nous vous demandons, encore une fois, pour permettre un réel dialogue aboutissant à des propositions concertées, de retarder la publication de cette liste après la tenue des CAP Locales.

Par ailleurs, vous nous demandez de tenir cette séance sans connaître les potentialités de promotion qui seront attribuées à notre département.

Or, le contexte d'austérité que nous subissons actuellement doit permettre au gouvernement de réaliser « un effort sans précédent de 15 milliards d'euros ».

Les fonctionnaires y contribueront encore largement et, outre les retraites et l'assurance maladie, leur point d'indice sera gelé pour la quatrième année consécutive.

De plus, les crédits destinés aux mesures catégorielles vont passer à 270 millions d'euros, alors qu'ils étaient, en moyenne, de 550 millions d'euros entre 2008 et 2013.

Face à ce recul, êtes-vous en mesure, Monsieur le Président, de nous fournir des informations sur la volumétrie des plans de qualification pour 2014 à la DGFIP ?

Et que dire des effectifs qui vont connaître une nouvelle saignée avec 1988 suppressions d'emplois en 2014 dans nos services. Cela va encore plus mettre en péril l'exercice de nos missions et aggraver nos conditions de travail. Avec une autre conséquence négative : la mise à mal de la mobilité dans notre réseau va s'accroître.

Toutes ces raisons négatives, associées à une direction locale qui privilégie les concours ou qui décourage ceux étant trop « jeunes » ou trop « vieux, expliquent un nombre de postulants en nette diminution : - 28 % par rapport à 2013 et - 37 % par rapport à 2012.

F.O.-DGFIP dénonce la volonté de l'Administration de réduire le coût salarial tout en affichant un taux de satisfaction plus élevé.

Les élus **F.O.-DGFIP 31** réaffirment leur attachement à la liste d'aptitude, mode de recrutement statutaire des inspecteurs. C'est une juste reconnaissance des efforts consentis par les personnels et de leur technicité. Quel que soit le vote exprimé à l'issue des débats, ils continueront à défendre la liste d'aptitude au même titre que les autres modes de promotion.

En conclusion, **F.O.-DGFIP** s'oppose à cette politique d'austérité qui s'attaque aux salaires, aux droits collectifs, à l'emploi, au statut et aux conditions de travail.

Elle revendique l'arrêt de la MAP qui poursuit la logique de la RGPP et l'abandon de la démarche stratégique qui n'est, dans les faits, qu'un vaste plan de restructuration.

Les représentants FO-DGFIP 31.

